



Communiqué de presse

Conseil municipal de Marennes : Le projet de deuxième tranche de la médiathèque avance bien

Pour le premier conseil municipal de cette nouvelle année 2011, qui s'est tenu le 19 janvier dernier, l'ordre du jour était relativement réduit. Cela n'a pas empêché les conseillers municipaux d'adopter quelques décisions importantes.

Il a notamment été retenu le cabinet chargé de l'étude du sol en vue de la réalisation de la seconde tranche de la médiathèque et de la ludothèque. C'est une avancée supplémentaire dans l'élaboration du dossier architectural qui, le maire l'a souligné lors de cette réunion, sera prochainement présenté aux conseillers municipaux.

Par ailleurs, le conseil municipal a renouvelé la convention qui lie la commune au théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort, dans le cadre du développement de ses activités culturelles et plus particulièrement dans le cadre de sa politique en faveur du spectacle vivant. Marennes accueillera dès cette année deux spectacles :

- Boucle d'or et les 33 variations, par le compagnie les Rémouleurs. Ce spectacle fera l'objet de deux séances à l'attention des enfants des écoles de Marennes
- Chemin de la Belle Etoile de Yannick Jaulin.

Madame Balloteau, adjointe chargée de la culture, a rappelé la récente tenue de la résidence d'artistes avec Pyramide, compagnie de danse Hip Hop. Elle a également souligné la venue de l'Orchestre Poitou-Charentes (OPC) à Marennes et son travail auprès des scolaires.

Le projet de programme local de l'habitat (PLH), qui définit les objectifs et le programme d'actions dans le domaine de l'habitat sur le canton jusqu'à 2015, et qui a été arrêté par la communauté de communes du bassin de Marennes, a reçu de la part des conseillers un avis favorable.

Après avoir examiné quelques questions liées au personnel communal, le conseil municipal a voté une subvention à l'association communale de chasse agréée (ACCA) afin qu'elle puisse faire rapidement l'acquisition de pièges à renards, porteurs de la gale.

C'est ainsi que ce premier conseil, à l'ordre du jour léger, s'est achevé. Le prochain, notamment consistué du débat sur les orientations budgétaires, sera sûrement plus fourni, avec la présentation des nombreux projets que la commune mettra en place cette année.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennnes.fr